



## Les règles de vie de l'école

Sur la cour de récréation et lors de circulation autonome :

1. Je respecte les autres dans mes paroles.

Raison : Pour me sentir bien, en sécurité et pour vivre en harmonie avec les autres.

2. Je respecte les autres dans mes gestes.

Raison : Pour me sentir bien, en sécurité et pour vivre en harmonie avec les autres.

3. Je respecte le matériel et l'environnement.

Raison : Pour profiter pleinement des lieux et du matériel qui me sont prêtés ou offerts.

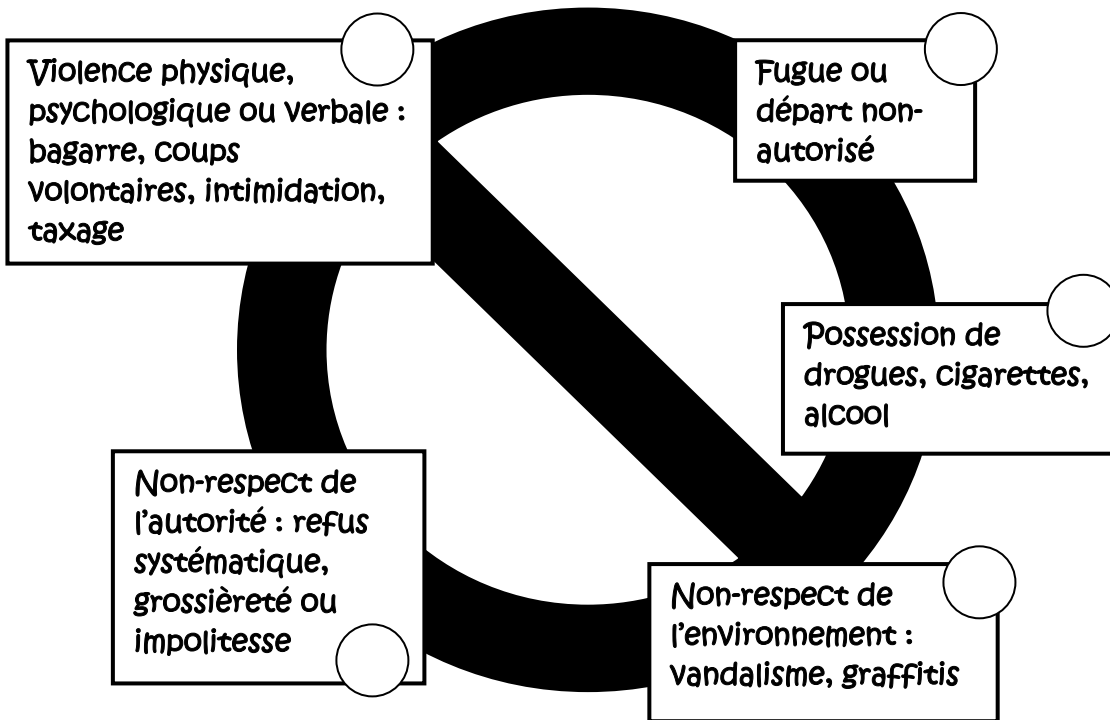
4. Je joue et j'agis de façon sécuritaire.

Raison : Pour ma sécurité et celle des autres.

Exemples d'actions :

- ◆ J'élimine les paroles vulgaires, grossières et blessantes.
- ◆ Je choisis les bons mots pour communiquer.
- ◆ Mes gestes sont respectueux envers les autres.
- ◆ J'applique mes stratégies de résolution de conflit.
- ◆ Je prends soin des lieux, de mon matériel et de celui de l'école.
- ◆ J'évite les bousculades.
- ◆ J'utilise les jeux de la bonne façon.
- ◆ Je pense avant d'agir.

# Interdits de l'école Chabot



## Système d'encadrement

Notre système d'encadrement est en lien direct avec le profil de l'apprenant :  
intégrité, altruisme, communication, ouverture d'esprit et réflexion.

« Le concept de réparation peut servir de fondement à une restructuration de la discipline traditionnelle. La réparation n'est pas une punition. Elle donne à l'enseignant ou à l'enseignante un moyen de réorienter l'élève. Selon le modèle de la réparation, l'enseignant ou l'enseignante ne diminue pas l'élève. Il le guide sans sacrifier son estime de soi. Lorsque les élèves comprennent que la fonction de la discipline est de les former et de les fortifier, ils n'ont plus peur de faire face à leurs erreurs. Ils les considèrent comme autant d'occasions de s'améliorer. » (extrait tiré de La réparation : pour une restructuration de la discipline à l'école, de Diane Chelson Gossen).

Nous pensons qu'un système d'encadrement basé sur la réparation est bénéfique aux élèves car l'enfant doit prendre ses responsabilités.

---

## ➤ LE SYSTÈME « RÉPARATION »

Afin que le système soit efficace, il est primordial que l'enfant soit partie prenante de la réparation. Pour être en action, il doit réfléchir, choisir et agir. Il a la responsabilité de trouver la « *Réparation* » adéquate et de la présenter à l'intervenant dans un délai de 24 heures. Il doit aussi s'assurer que ses parents sont au courant de l'événement en leur demandant d'apposer leur signature.

Chaque « *Réparation* » rachète l'erreur. L'élève peut donc participer à l'activité récompense. Par contre, si celui-ci décide de ne pas faire de « *Réparation* », il perd l'activité. Si l'élève a trois manquements ou plus, il la perd automatiquement. Plusieurs activités récompense seront réparties et annoncées dans l'année. Après chaque récompense, c'est un nouveau départ !

Pour les élèves qui répondent moins bien à ce système d'encadrement, nous avons prévu un suivi personnalisé (rencontre des différents intervenants).

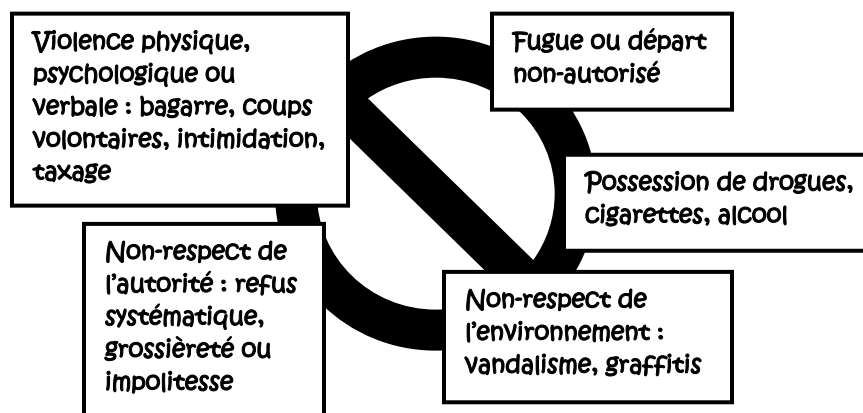
Une « *Réparation* » adéquate représente les caractéristiques suivantes :

- Elle exige un effort de la part du fautif.
- Elle n'encourage en rien la récurrence.
- Elle est en lien direct avec l'erreur.
- La victime et les intervenants considèrent la compensation suffisante.

---

## ➤ LES INTERDITS

Partout et en tout temps, les interdits sont des gestes graves, d'une autre nature que ceux décrits antérieurement et entraînent la perte de la récompense.



Nous priorisons donc une démarche progressive d'intervention et le parent est associé aux différentes étapes. Des mesures d'aides particulières sont prévues. Les intervenants scolaires croient que l'élève guidé peut apprendre à faire des choix qui l'amènent à vivre en harmonie et à se développer sur les plans social, intellectuel, affectif, physique et moral. Ainsi toute intervention auprès d'un élève poursuit un objectif d'ordre éducatif.

Avec mes parents, j'ai pris connaissance des procédures, des règles de vie, du système « *Réparation* » ainsi que des interdits. Je suis prêt à m'engager, à les respecter dans le but de faire de l'école un lieu où il fait bon vivre.

----- ✍ ENGAGEMENT -----

Signature de l'élève : \_\_\_\_\_

J'ai pris connaissance des procédures, des règles de vie, du système « *Réparation* » ainsi que des interdits. J'offre ma collaboration et je m'engage à encourager mon enfant à les respecter durant toute l'année.

Signature des parents : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## Règles de vie - Communication aux parents

Du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Numéro de la règle	Événement problématique	Intervenant	Date	« Réparation »	Approbation de l'intervenant après la « Réparation »	Signature des parents
<u>Suivi personnalisé</u>						

Signature d'un parent : \_\_\_\_\_

Du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Numéro de la règle	Événement problématique	Intervenant	Date	« Réparation »	Approbation de l'intervenant après la « Réparation »	Signature des parents
<u>Suivi personnalisé</u>						

Signature d'un parent : \_\_\_\_\_

